Auvergne-Rhône-Alpes

Épargne retraite : 79 % des sondés inquiets selon Harmonie Mutuelle

La mutuelle française créée en 2013 publie les résultats de son premier observatoire régional de l'épargne retraite mettant en avant de « fortes disparités sociales. »

L'allongement du temps de travail et l'incertitude d'une retraite à taux plein susciteraient de fortes inquiétudes.

D'après une enquête régionale menée en janvier 2026 auprès de 1 000 personnes âgées de 35 à 65 ans par l'institut Lead Opinion pour Harmonie Mutuelle (28 agences et 322 000 personnes protégées en Aura), 79 % des répondants redoutent leur futur niveau de revenus. Leur priorité : maintenir leur niveau de vie, citée par 66 % d'entre eux, devant la préservation de leur santé et de leur autonomie (36 %).



Caroline Rébé est la nouvelle directrice régionale Harmonie Mutuelle depuis cet été 2026. Photo fournie

Le manque de moyen : un frein à l'épargne pour 56 % des personnes

Si 62 % disposent d'au moins un produit d'épargne, les disparités restent marquées selon les profils. L'assurance-vie arrive en tête (48 %), devant le plan d'épargne retraite individuel (28 %) et le plan d'épargne retraite collectif (Percol, 16 %). Le manque de moyens financiers constitue le principal frein à l'épargne pour 56 % des personnes interrogées, dont 74 % chez les ouvriers et 67 % chez les demandeurs d'emploi. La méconnaissance des dispositifs complique également la préparation de la retraite. Seuls 49 % des répondants se disent bien informés sur les solutions existantes. Ce taux tombe à 39 % dans les entreprises de moins de 50 salariés.

« Les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes ne peuvent plus considérer l'épargne retraite comme un sujet périphérique, exprime Caroline Rébé, directrice régionale d'Harmonie Mutuelle. C'est un outil de politique sociale, de performance et d'engagement. Dans un marché du travail sous tension, accompagner les salariés sur leur avenir financier est un marqueur fort de responsabilité et de modernité managériale. »

● **A.M.**

Lyon

Deux prix Nobel invités aux Journées de l'économie

Les Jéco, ou Journées de l'économie, se tiendront à Lyon les 3, 4 et 5 novembre, avec pour fil conducteur « Tous apprentis face aux chaos ». Gratuit et ouvert à tous sur inscription, l'événement accueille de nombreuses personnalités dont Esther Duflo et Philippe Aghion.

C'est l'un des temps forts économiques de l'automne : les Jéco – ou Journées de l'économie – se tiendront les 3, 4 et 5 novembre prochains à Lyon, en divers lieux de la ville (amphithéâtres d'universités, emlyon, ENS de Lyon…) ou en distanciel (directement sur le site des Jéco) pour ceux qui le souhaitent. L'événement, porté par la Fondation Innovation et Transitions, est gratuit et ouvert à tous.

Pour cette 19e édition, le fil conducteur sera « Tous apprentis face au chaos ». L'objectif est de donner au public des clés pour mieux comprendre les grandes questions économiques et les mutations de la société.

Dans un contexte international tendu, sur fond d'accélération du dérèglement climatique, de menace de crise financière et de chocs technologiques, les bouleversements ne manquent pas. Le rendez-vous permettra d'analyser et de débattre, pour mieux gérer le présent mais aussi « préparer l'avenir ».

Deux prix Nobel d'économie figurent parmi les temps forts : Esther Duflo, primée en 2019 et Philippe Aghion (2025). Le 3 novembre, la conférence « Réinventer la solidarité face aux tensions mondiales » réunira notamment Esther Duflo, Emmanuel Moulin, et Xavier Ragot. Le 4 novembre, Philippe Aghion et Tito Boeri interviendront lors de la conférence « L'innovation est-elle en panne ? ». Agnès Bénassy-Quéré, Patrick Artus, Pierre Haski, Clément Beaune, Laurence Scialom, Paul Seabright et Fanny Henriet participeront entre autres à l'événement.



Philippe Aghion, prix Nobel 2025 d'économie. Photo d'archives Maxime Jegat

Inscriptions sur le site : www.journeeseconomie.org/inscription2026

AIN12 - V1

AVIS

Enquêtes publiques

DEPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

Avis d'enquête publique portant sur le projet de mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de zonage d'assainissement des eaux pluviales

Avis d'enquête publique portant sur le projet de mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de zonage d'assainissement des eaux pluviales
Par arrêté n°2026/74 en date du 28/09/2026, la Maire de la commune de Saint-Triviersur- Moignans a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de zonage dàssainissement des eaux pluviales **pour une durée de 15 jours consécutifs du lundi 19 octobre 2026 à 14 h au lundi 2 novembre 2026 à 17 h.**
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans, du **lundi 19 octobre 2026 à 14 h 00 au lundi 2 novembre 2026 à 17 h 00**, aux jours et heures habituels d'ouverture : le lundi et jeudi de 14 h à 17 h, le mercredi de 14 h à 18 h, et le mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr rubrique « Enquête publique ». Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans, 1, Place de l'hôtel de ville, 01990 SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, ou par mail à secretariat@mairie-stm.fr
Monsieur Michel PROTSENKO a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lyon.
Monsieur le Commissaire Enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations en mairie :
-le lundi 19 octobre 2026 de 14 h à 17 h,
-le mercredi 21 octobre 2026 de 14 h à 16 h,
-et le vendredi 30 octobre 2026 de 9 h à 11 h.
A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la Mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La Maire,
Chrystèle CUENCA.

517487500

VIES DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

TERZO FRANCE A

SAS au capital de 509.550,26 €
Siège : 21 RUE DU MOULIN
01100 BELLIGNAT
888479748 RCS de BOURG-EN-BRESSE
Avis de modifications

Par décision de l'AGO du 29/09/2026, il a été décidé:
- de remplacer le Commissaire aux Comptes titulaire DELOITTE & ASSOCIES 6 Place de la Pyramide 92800 PUTEAUX, SAS immatriculée au greffe de NANTERRE n°572028041 par ERNST & YOUNG AUDIT 1-2 Place des Saisons Paris La Défense 1 92400 COURBEVOIE, SAS immatriculée au greffe de NANTERRE n°344366315
- de la fin du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de GRANT THORNTON 29 rue du Pont 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, SAS immatriculée au greffe de NANTERRE n°632013843
Mention au RCS de BOURG-EN-BRESSE

519182300

